

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 59 (1921)  
**Heft:** 25

**Artikel:** "Qu'il vive et soit heureux"  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-216480>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

laquelle est arrêté le taille-mer, est fracassée jusqu'à deux pieds au-dessus de la flottaison, mais il n'y a eu aucune voie d'eau. L'*Helvétie*, de son côté, n'a pas, que nous sachions, beaucoup souffert, et elle a pu continuer sa course jusqu'à Genève. Arrivé à Ouchy, l'*Aigle* a embarqué des charpentiers qui se sont mis immédiatement à l'œuvre, si bien que les deux bateaux ont pu recommencer, hier, l'un et l'autre, leur service.

» Ainsi donc, cet accident que le bruit public avait singulièrement grossi, n'a point eu de funestes conséquences, grâce surtout à la présence d'esprit du mécanicien de l'*Aigle*, M. Hook qui, en praticien consommé, a tout de suite reconnu le danger et l'a conjuré autant qu'il l'a pu.

Un mois plus tard, le 20 mai, à Cully, ce n'est plus une rencontre anodine, c'est une scène mouvementée qui se produit. Il faut savoir que « l'embarquement » ne se pratiquait pas comme de nos jours; il fallait monter au préalable dans un petit bateau, une barque à fond plat — comme on en voyait beaucoup, comme on n'en voit plus — qui, investi officiellement pour ainsi dire de cette prérogative, s'avancait vers le vapeur; celui-ci tendait une échelle, et l'on grimpa sur le pont — comme aujourd'hui encore quand il faut se rendre sur un transatlantique. Vous voyez l'origine du mot « embarquement »; on pourrait tout aussi bien dire « embateament ». Dans ses *Voyages en zig-zag*, Rodolphe Töpfer a sur cette opération une ou deux pages pittoresques.

Donc, l'*Aigle* arrive à 6 heures du soir devant Cully. Il y avait plus de soixante personnes à embarquer; il fallut trois petits bateaux; l'un de ceux-ci était un peu en retard et du côté opposé des deux autres, si bien que le capitaine, mal renseigné, ayant donné l'ordre « en avant », il en résulta ce qui suit :

« Trois personnes, un Anglais et une dame, tombèrent dans le lac; un quatrième passager se retint d'une main au bas de l'escalier et demeura ainsi accroché, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et tenant de l'autre main son enfant âgé de trois ans, tandis que sa femme restait sur le troisième bateau.

» Le plus grand des autres bateaux, qui sert ordinairement à l'embarquement, vint rapidement au secours des naufragés; l'un des bateliers atteignit l'une des dames qui se noyait; d'autres retirèrent de l'eau l'Anglais et l'autre dame que sa robe de soie avait retenue à la surface. » L. Mogeon.

### A PROPOS DU COSTUME VAUDOIS

**N**OUS ne nous trompons pas en disant que la lettre de notre « Vieille amie » sur le costume vaudois allait provoquer une polémique. Ces dames s'expliquent. Du choc des opinions jaillit la lumière.

Maintenant la cause est entendue.

\* \* \*

Mon cher Conteur,

Votre correspondante anonyme a une âme bien vaudoise et la manifeste par un amour un peu exagéré, peut-être, pour le vert qui fait si bien dans notre écusson.

Elle en veut partout, à la jupe de celles qui ont adopté le costume, à la coiffe, ici avec un peu de blanc, et pourquoi pas avec « Liberté et Patrie » ? Dans son idée, toute Vaudoise doit être une espèce d'écusson ambulante. Chacun son goût !

Pour moi, je préfère à ces épinards poussant en graine le costume tel que l'ont porté nos aïeules, jeunes et vieilles, et tel que cherche à le faire revivre l'Association des Vaudoises.

On lui reproche d'être austère et de ne pas être seyante à la jeunesse ! C'est une opinion, mais combien fautive ! Il suffit, pour s'en convaincre, d'assister à une réunion de l'Association et de voir combien toutes celles, jeunes et moins jeunes, qui savent le porter, en sont avantagées. Les jeunesses, le frais minois encadré de la dentelle noire de la coiffe qui fait valoir les jolis cheveux, la jupe claire laissant voir un joli bas de jambe; celles dont le nombre de lustres comporte des cheveux gris et dont la jupe, comme il sied, est d'étoffe plus sombre, y trouvent un regain de jeunesse.

Mais voilà, tout comme quelle mode que ce soit, il faut « savoir » porter tout cela et si on ne sait pas,

tous les verts du monde ne feront pas qu'une femme, mal fagotée sera toujours peu plaisante à regarder.

Votre correspondante, si je saisis bien sa pensée, désirerait voir l'Association des Vaudoises créer un costume d'apparat, s'inspirant des couleurs nationales, vert et blanc, domaine dans lequel l'imagination s'est déjà livrée à de vraies débauches. Combien n'en a-t-on pas déjà vu, de ces costumes de cantine, qui n'avaient de vaudois que le nom et le vert ! C'est justement pour lutter contre tous ces travestis et pour nous débarrasser une fois pour toutes de ces relents de carnaval, que s'est fondée l'Association des Vaudoises.

Elle n'a toutefois pas l'intention de s'imposer à personne et il est certain qu'elle n'intentera aucun procès de lèse-goût à celles de nos compatriotes qui se trouvent belles sous un bonnet vert vaudois et une jupe vert épinard. Elle leur demande simplement de ne pas se figurer porter le costume vaudois.

Pour nous, Vaudoises de l'Association, ce que nous préférons, en fait de « vers », ce sont ceux qu'écrivit si bien notre sympathique présidente. Nous les apprécions beaucoup et nous n'en aurons jamais assez !

S. Emery-Veillard

Présidente de la section de Genève de l'Association des Vaudoises.

\* \* \*

...Ce bonnet vert et blanc est bon pour le matin, pour faire les nettoyages !...

Mme Gaudard

Présidente de la section d'Orbe de l'Association des Vaudoises.

**Galant.** — S. est toujours galant avec les dames. Il rencontre une vieille coquette et lui dit à brûle-pourpoint :

— Madame, vous rajeunissez tous les jours.  
— Mais, monsieur S., vous vous moquez.  
— Eh bien, mettons tous les deux jours, madame.

**Ponctualité.** — Sache, mon enfant, que la précision et l'exactitude sont deux grandes vertus dans la vie. Imite, dans sa ponctualité, le soleil qui se lève juste à la pointe du jour, jamais avant, jamais après !

### « QU'IL VIVE ET SOIT HEUREUX »

(A.T.) Jusqu'ici on attribuait à Jean-Jaques Porchat, le poète lausannois (20 mai 1800-2 mars 1864), la paternité du refrain *Qu'il vive, qu'il vive et soit heureux ! Ciel, entends nos vœux !* qui se chante dans toutes les fêtes et dans tous les banquets et qui se trouve dans le *Vivat au pays* que J.-J. Porchat, revenu de Paris, écrivit à Florency sous Lausanne le 3 mars 1857. Or, voici qu'un journal affirme que ce refrain a été chanté pour la première fois à Rome, à l'Ecole française des Beaux-Arts, le 23 juin 1840. Gounod chanta des vers que Lefuel avait composés le jour même; les invités répétaient en chœur le refrain :

*Amis, un beau jour s'est levé*

*Pour notre Académie.*

*Ce jour nous a ramenés*

*La fête du génie :*

*Ce génie, que tous nous aimons,*

*C'est Ingres ! A sa santé, buvons.*

*Qu'il vive et soit heureux,*

*O ciel, entends nos vœux !*

*Pour vouloir chanter dignement*

*Les succès de la vie;*

*Pour célébrer son beau talent,*

*Qu'à la France on envie,*

*Un poète s'est-il levé ?*

*Non; mais notre cœur a parlé.*

*Qu'il vive et soit heureux,*

*O ciel, entends nos vœux !*

*Combien de chefs-d'œuvre ont marqué*

*Les phases de sa vie ?*

*Homère et Virgile ont trouvé*

*Le peintre du génie ;*

*Et déjà l'immortalité*

*Fixe sa place à leur côté.*

*Qu'il vive et soit heureux,*

*O ciel, entends nos vœux !*

*Sur lui veille un ange gardien*

*Qui sait, par sa tendresse,*

*Charmier les ennemis, le chagrin,*

*Eloigner la tristesse.*

*A tous deux offrons nos souhaits,*

*Tout notre amour et nos respects;*

*Vivez, soyez heureux,*

*Le ciel entend nos vœux !*

Ce chant a été rapidement oublié, mais le refrain est devenu populaire. J.-J. Porchat, qui avait séjourné de 1842 à 1857 à Paris y avait peut-être eu connaissance des vers de Lefuel et en avait repris le refrain pour son *Vivat au pays*.

### C'EST DÉLICIEUX

**Q**UE voulez-vous de mieux qu'un groupe — pas trop grand, sept à huit, au plus — d'amis unis par une fidèle et solide affection. C'est plus de la moitié de la part du bonheur que l'on peut réaliser plus ou moins aisément ici-bas. Mais l'affection ne suffit pas, à elle seule, pour assurer la bonne marche et la sécurité de la barque qui emmène ces amis à travers les vicissitudes et les inconnues de la vie. Il faut autre chose encore : Une similitude de goûts, un bon caractère, de la tolérance réciproque, un esprit de conciliation, exempt toutefois d'une faiblesse qui pourrait avoir ses inconvénients, savoir ce qu'on veut. Enfin, à tout cela, si l'on ajoute une ration de gaieté de bon aloice sera parfait.

Parfait ! Permettez ! Ce n'est pas tout à fait juste, car s'il est des choses qu'il faut avoir pour réaliser le but cherché, il en est d'autres, en revanche, qu'il ne faut pas avoir. Elles gêneraient tout. Ainsi, pas de ridicule susceptibilité, pas de sottise jalouse, pas d'autoritarisme provoquant. Il faut pouvoir parler à cœur ouvert et lâcher un peu les rênes à la « chine ». Bien entendu, celle-ci doit respecter certaines limites qu'il est toujours dangereux de franchir et où le coup porté frappe d'autant plus profondément qu'il vient d'une personne qui nous est plus chère et de laquelle on a sujet de n'espérer que du bien.

Mais, allez-vous dire, c'est très beau, tout cela, c'est magnifique; seulement, le moyen de réunir ce groupe, même très restreint, d'amis qui, en même temps, aient tout ce qu'il faut avoir et qui soient exempts de tout ce qu'il ne faut pas avoir pour réaliser l'idéal rêvé ? Ce seraient des phénix. Et, diable ! on n'en rencontre pas tous les jours; ils ne vont pas en troupe.

Ah ! nous vous accordons que le hasard a une part dans cette réalisation. Mais le hasard est un collaborateur sur lequel il faut toujours compter plus ou moins; il court les chemins; on a beaucoup de chance de le rencontrer un jour ou l'autre. Ouvrez l'œil.

Quoiqu'il en soit, et nous parlons en connaissance de cause, croyez bien qu'il ne s'agit pas du tout d'une impossibilité, d'une utopie. Ne vous découragez pas; essayez. Vous verrez, c'est tout simplement délicieux.

J. M.

### NOS ÉCOLIERS ÉCRIVAINS

Un de nos lecteurs a l'obligeance de nous envoyer les phrases suivantes relevées dans des compositions d'écoliers :

Qu'est-ce qu'un pèlerinage ?...

— Une fabrique de manteaux.

\* \* \*

Les Mormons sont de petits animaux.

\* \* \*

L'intelligence des imbéciles se manifeste par leurs écrits.

\* \* \*

Composition sur ce sujet : La « Vache » :

...et quant elles sont trop soulevées, elle saute. C'est pourquoi il faut pour pas qu'elles périssent, il faut les percer...

**L'évidence.** — Un ardent partisan de la peine de mort s'évertuait, au cours d'une discussion, à en démontrer l'efficacité. A l'appui de son opinion, il citait entr'autres cet argument :

« J'estime que rien n'est plus salutaire que ce moyen de répression pour corriger ces criminels, et que de les mettre à mort pour leur apprendre à vivre. »

Pr.